



L'Agrobusiness dans la Vallée du Fleuve Sénégal ou Quand le Système d'Innovation Impulse une Trajectoire de Transformation et de Modernisation de l'Agriculture

Jean Noël Etienne Diatta

Docteur en Sociologie du développement
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Thérèse Marie Ndiébane Ndiaye

Docteur en Géographie de l'environnement
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

[Doi: 10.19044/esipreprint.11.2022.p222](https://doi.org/10.19044/esipreprint.11.2022.p222)

Approved: 07 November 2022

Posted: 09 November 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Diatta J. N. E. & Ndiaye T.M.N. (2022). *L'Agrobusiness dans la Vallée du Fleuve Sénégal ou Quand le Système d'Innovation Impulse une Trajectoire de Transformation et de Modernisation de l'Agriculture*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.11.2022.p222>

Résumé

L'agrobusiness répond aux besoins impérieux de sécurisation alimentaire et de croissance économique. Dans la vallée du fleuve Sénégal, cette innovation agricole a émergé à la faveur de la fin de l'Etat providence combinée à la faible productivité des exploitations familiales. Ceci a permis l'émergence de nouveaux acteurs avec des ambitions arrimées aux réalités contextuelles et qui impulsent la nouvelle dynamique de l'agriculture. Cet article a pour objectif d'analyser le processus de mise en place de l'agrobusiness en tant qu'innovation agricole dans la région de la vallée du fleuve Sénégal ainsi que les dynamiques d'appropriation par la diversité des entrepreneurs agricoles qui y sont présents. Des entretiens menés entre 2019 et 2020 auprès de producteurs privés installés à Thilène, Ndiaye Mbéress, Ross-Béthio et Ngomène dans le département de Dagana (région de Saint-Louis du Sénégal) et des acteurs des services étatiques de vulgarisation et de conseil agricole à savoir la Société Nationale d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) et l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) ont permis d'identifier les composantes et les dynamiques d'appropriation de cette

innovation qui tracent la nouvelle trajectoire de l'agriculture résolument orientée vers le marché et l'accumulation de profits. Les résultats indiquent également qu'en dehors des entreprises agroindustrielles, une catégorie d'acteurs constituée par les exploitations de taille familiale, renferme un vivier d'entrepreneurs innovateurs à même de porter les initiatives agricoles autour d'un système plus ou moins complexe en vue de moderniser la pratique agricole et de porter les ambitions d'atteinte de la sécurité alimentaire. Ils montrent aussi que le développement de l'agrobusiness dans la vallée du Fleuve Sénégal est porté par un réseau d'acteurs aux niveaux d'implication et d'interaction variés. Ils montrent enfin la trajectoire de ce long processus d'innovation ponctuée par plusieurs séquences.

Mots-clés: Agriculture, agrobusiness, innovation, réseau d'acteurs, vallée du fleuve Sénégal

Agribusiness in the Senegal River Valley or When the Innovation System Drives a Trajectory of Transformation and Modernization of Agriculture

Jean Noël Etienne Diatta

Docteur en Sociologie du développement
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Thérèse Marie Ndébane Ndiaye

Docteur en Géographie de l'environnement
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Abstract

Agribusiness responds to the imperative needs of food security and economic growth. In the Senegal River valley, this agricultural innovation emerged thanks to the end of the welfare state combined with the low productivity of family farms. This has allowed the emergence of new actors with ambitions linked to contextual realities and who are driving the new dynamics of agriculture. This article aims to analyze the process of setting up agribusiness as an agricultural innovation in the region of the Senegal River Valley as well as the dynamics of appropriation by the diversity of agricultural entrepreneurs present there. Interviews conducted between 2019 and 2020 with private producers based in Thilène, Ndiaye Mbéress, Ross-Béthio and Ngomène in the department of Dagana (Saint-Louis a region of Senegal) and actors of the state extension and agricultural advisory services, namely the National Society for the Exploitation of Lands of the Senegal River Delta and the Valleys of Senegal and Faleme River (SAED) and the

Senegalese Institute of Agricultural Research (ISRA) have made it possible to identify the components and dynamics of appropriation of this innovation which trace the new trajectory of agriculture resolutely oriented towards the market and the accumulation of profits. The results also indicate that apart from agro-industrial companies, a category of actors made up of family-sized farms, contains a pool of innovative entrepreneurs capable of carrying agricultural initiatives around a more or less complex system with a view to modernizing agricultural practice and carrying the ambitions of achieving food security. They also show that the development of agribusiness in the Senegal River valley is driven by a network of actors with varying levels of involvement and interaction. Finally, they show the trajectory of this long process of innovation punctuated by several sequences.

Keywords: Agriculture, agribusiness, innovation, network of actors, Senegal river Valley

Introduction

L'introduction de capitaux publics et privés dans l'agriculture tout comme la création et le maintien de liens avec les chaînes d'approvisionnement en intrant, de transformation et de commercialisation marque la dynamique de transition d'une agriculture d'autoconsommation à une agriculture orientée vers le marché que d'aucuns nomment agrobusiness. Au Sénégal comme dans beaucoup de pays en développement, les investissements en vue de moderniser les installations agricoles pour booster la production sont le plus souvent réalisés dans les territoires où l'agriculture familiale est prédominante. En d'autres termes, cette démarche concerne toute initiative agricole de production, de transformation et de commercialisation qui cherche des logiques d'investissement dans le secteur agricole pour aller au-delà de l'autoconsommation. Bénéficiant « d'investissements et de connexions politiques lui offrant un accès privilégié aux marchés (...) à l'assurance et au crédit d'où des niveaux de rendement et des structures de coût tout simplement inaccessibles aux petites exploitations » (Hazell, 2014, l'agrobusiness s'oppose légitimement selon beaucoup d'auteurs à l'agriculture familiale. Il s'agit d'une vision économique soutenue par l'option politique afin de promouvoir l'agriculture et d'en faire un puissant levier de développement économique et de transformation des territoires. En effet, ce type d'exploitations utilise généralement d'importants capitaux et entretient des liens étroits avec les chaînes d'approvisionnement en intrants, de transformation et de marketing ou est même impliqué dans ses activités » (Zoundi *et al* 2005). Toutefois, malgré les investissements et les politiques mises en œuvre, l'économie agricole semble installée dans un cercle vicieux qui annihile les efforts de progrès. De l'État interventionniste

à la responsabilisation paysanne en passant par l'étape du désengagement de l'État, le secteur agricole a toujours été pris en compte dans les différentes options de politique économique avec toujours finalement la question de savoir quelle forme de production pour répondre aux enjeux présents. Avec le désengagement des États et la libéralisation, l'on a noté des recompositions économiques dont l'une des manifestations est l'émergence d'une « agriculture d'entreprise » (Hathie & Ba, 2014). L'agrobusiness devient une alternative capable de satisfaire les objectifs prioritaires nationaux (sécurité alimentaire, revenus, devises, emplois etc.). L'objectif est alors d'inciter le privé à la production. Ainsi, dans plusieurs localités de la vallée du fleuve Sénégal, les terres sont allouées à des investisseurs à des fins d'agrobusiness afin d'inciter une dynamique socioéconomique. À partir de ce constat, émerge et se dessine une nouvelle donne qui fait naître de l'espoir quant à l'ambition de l'autosuffisance alimentaire. Par ailleurs, il se révèle aussi que le niveau familial avec tous les producteurs qui le composent est un vivier d'entrepreneurs innovateurs à même de porter les initiatives agricoles autour d'un système plus ou moins complexe toujours dans une logique de continuité de l'innovation entrepreneuriale.

La présente étude vise à analyser le processus de mise en place dans la région de la vallée du fleuve Sénégal, de l'agrobusiness en tant qu'innovation agricole ainsi que les dynamiques d'appropriation par la diversité des entrepreneurs agricoles présents dans la vallée du fleuve du Sénégal. L'objectif de cette étude est double à bien des égards car d'une part, il s'agira de démontrer que le processus est d'un intérêt certain pour les populations rurales en même temps qu'il présente les dynamiques d'une transformation structurelle et inclusive d'autre part. L'intérêt de l'étude est de montrer que la transformation et la modernisation de l'agriculture n'obéissent pas souvent à des processus programmatiques linéaires mais répondent à des exigences du système qui en déterminent les composantes et les orientations en fonction des réalités contextuelles.

Méthodologie

Présentation de la zone de l'étude

La vallée du fleuve Sénégal est l'une des sept zones agro écologiques du Sénégal. Laquelle zone occupe l'extrême Nord et l'Est du territoire et s'étend le long de la rive gauche du fleuve Sénégal depuis Saint-Louis jusqu'à Bakel sur une superficie de près de 44 127 km² avec une population estimée à 908 942 habitants. Elle couvre les régions administratives de Saint Louis et Matam ainsi que le département de Bakel. Au point de vue géographique, on distingue trois grandes zones hydro écologiques : (i) la Haute vallée située en amont de Bakel qui s'étend sur les 50 km situés le long du fleuve Sénégal jusqu'à la frontière malienne et la rive gauche de la

Falémé ; (ii) la Moyenne vallée qui se développe de Bakel à Podor ; (iii) la Basse vallée incluant le Delta, le territoire qui s'étend de Podor à l'embouchure du fleuve.

Le cadre physique met en lumière les abondantes ressources en eau constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluent, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation des barrages de Diama et Manantali qui ont du coup permis le développement de l'agriculture irriguée dans la région. Les eaux de surface sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation et l'importante nappe du Maestrichtien dont la profondeur varie entre 50 m au Nord à 250 m voire 500 m au Sud-Est (PRDI, 2013-2017).

Le climat est essentiellement de type sahélien, caractérisé par des alizés continentaux chauds et secs. Les sols se présentent sous trois grands types géomorphologiques constitués par le Walo favorable à la riziculture irriguée (moyenne vallée et delta), le Dieri et les Niayes.

Le Sénégal réunissant toutes les conditions favorables à l'essor d'une agriculture compétitive à même d'assurer la sécurité alimentaire et d'importants flux d'exportation vers des marchés de haute valeur, les options de politique économique ont fait de l'agriculture le pilier fondamental de la politique de développement du pays. À cet effet, la région de Saint-Louis est placée au cœur des stratégies nationales de développement économique avec l'ambition d'en faire le grenier du Sénégal avec un accent particulier mis sur la riziculture irriguée afin de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire tant au niveau régional que national. Durant la période post indépendance, une transition structurelle a permis de placer la région de la vallée du fleuve en zone prioritaire de cultures vivrières afin de mettre à profit ses 240 000 ha de terres arables. Il s'agissait donc de supprimer la culture de décrue qui avait beaucoup souffert de la sécheresse dans les années 1970 et 1980, en vue de valoriser le potentiel de terres irrigables de la vallée, évalué à 172 800 ha afin d'en faire un pôle agricole d'envergure (ANSD/RGPHAE, 2013).

Méthodes d'analyse des données

Dans le cadre de cette recherche, l'accent est mis sur l'agrobusiness en tant que réalité caractérisée par plusieurs registres et déterminants sociaux. Il s'agit, dans une démarche critique, de faire le pas sur les outils et approches utilisés pour appréhender les innovations agricoles en tant qu'objet de connaissance. Cette posture permet d'avoir une saisie plus efficiente de la réalité sociale et économique qui est un fait complexe en mettant l'accent plus sur l'étude de la réalité qu'à forcer celle-ci afin de l'adapter à l'outil de recherche. En cela, la stratégie de recherche a été calée sur le cheminement méthodologique proposé par Quivy, 1995). L'orientation plus qualitative pourrait se justifier par le fait que la problématique se prête davantage à des investigations de ce type. Dès lors, dans une démarche hypothético-déductive, les entrevues ont permis d'asseoir une assise aux hypothèses grâce à des échanges verbaux avec les personnes enquêtées. En outre, l'analyse de contenu a permis de codifier, classifier les éléments de discours afin de découvrir d'une manière rigoureuse et objective la signification des messages reçus. Ainsi elle ouvre des perspectives et permet de cerner les contenus manifestes et des contenus latents en partant d'une analyse qualitative. Les entretiens ont été effectués auprès des producteurs privés installés à Thilène, Ndiaye Mbéress, Ross-Béthio et Ngomène. Ils ont également concerné des acteurs des services étatiques notamment la Société Nationale d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) et l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA).

Résultats et discussion

Promotion de l'entrepreneuriat privé : entre objectifs de production et pérennisation d'un système

La région de la vallée du fleuve Sénégal, plus particulièrement le département de Dagana a la particularité de recueillir en son sein la plupart des aménagements hydroagricoles types avec irrigation, drainage, station de pompage etc. Ces lourds investissements consentis par l'État du Sénégal dans l'optique de maîtriser l'eau pour une meilleure efficacité de l'agriculture, sont gérés en grande partie, dans un premier temps par la SAED qui contrôle toute la filière riz : opérations culturales motorisées, fourniture de semences, d'intrants et de produits phytosanitaires, commercialisation du paddy (Le Roy, 2011). Avec la Nouvelle Politique Agricole (NPA), la gestion des aménagements est rétrocédée aux organisations de producteurs (OP). Au plan national, plusieurs OP commencent à constituer des unions et des fédérations (Diop, 2008). La libéralisation intervenue dans le sillage des politiques d'ajustement structurel qui visent le rétablissement des grands équilibres : stabilité des prix, équilibre des finances publiques et de la balance des paiements, croissance économique, plein emploi (Diouf, 1992) favorise le

développement des périmètres irrigués privés (PIP). Ceux-ci s'attellent autour des spéculations vivrières comme le riz, cultivé en saison chaude et humide la tomate et l'oignon en contre-saison. L'essor des PIP est également encouragé par la création des communautés rurales facilitant ainsi les conditions d'accès au foncier (Soullier *et al*, 2018) et l'insertion de la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS) dans l'économie de la vallée (Le Roy, 2011). Ils occupent aujourd'hui des superficies qui dépassent celles des périmètres privés villageois (PIV) mis en place après l'Indépendance notamment durant la période de sécheresse par l'OMVS dans le cadre de son programme intégré de développement du bassin du Sénégal qui impliquait la réalisation de grands aménagements (Bruckmann, 2018 ; Niang, 2011 ; Seck *et al*, 2009 ; Le Roy, 2009). Le désengagement de l'État a fait naître de nouvelles intentions pour accompagner la vocation agricole du Walo. Cette initiative aura le don de faire émerger de nouveaux types d'acteurs (entrepreneurs agricoles) divers et variés dans la VFS. En effet, de ces acteurs, on note trois catégories principales.

Il y a d'abord les entreprises agro-industrielles installées dans la VFS au début des années 1970 comme la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) qui exploite 11 300 ha de canne à sucre, la Société de Conserves Alimentaires du Sénégal (SOCAS) pour la production de tomate, les Grands Domaines du Sénégal (GDS), la Société de Cultures Légumières (SCL) pour les cultures maraîchères (Sall *et al*, 2019). À la faveur de la Loi sur le Domaine national, ces entreprises ont pu acquérir gratuitement des terres et aussi jouir à perpétuité de leur droit d'usage sur ces terres et ce, sans avoir de titres fonciers privés (Sène, 2007). Le projet de loi d'Orientation Agricole avait jeté les bases d'une réforme foncière qui faciliterait l'octroi de terres du domaine national aux grands investisseurs privés, l'objectif du gouvernement en place étant de créer les conditions nécessaires à la transformation de la petite exploitation familiale en agrobusiness (Sène, 2007).

Une deuxième catégorie a aussi émergé à la faveur du transfert de la gestion foncière aux communautés rurales en plus d'une politique de crédit de masse. Cet état de fait a incité de nouveaux entrepreneurs (anciens fonctionnaires, marabouts, grands commerçants) à constituer des groupements d'intérêt économique (GIE) pour s'installer dans le Walo et créer de grandes exploitations agricoles. Cependant, la crise du crédit, la dévaluation du franc CFA en 1994 et la libéralisation complète de la filière riz ont précipité l'échec de la majorité de ces néo-ruraux.

Reste alors la troisième catégorie qui a émergé de ces mutations économiques, des entrepreneurs ruraux locaux, bénéficiant d'un accès privilégié au foncier et/ou au financement et construisant progressivement des entités qui se positionnent sur des segments assez rentables (production de semences, prestations de services, transformation etc.), en intégrant

certaines fonctions précieuses à la production de riz paddy (Hathie & Ba, 2014).

Entre les nouveaux usages de l'agriculture et les liens sociaux, se crée une innovation « *sociotechnique* » pour reprendre Akrich *et al.* (2006) afin de modifier pour ne pas dire moderniser l'environnement économique. C'est à cette tâche que s'attelle la dernière catégorie d'acteur qui est pour l'essentiel constitué de descendants des premiers attributaires des parcelles aménagées sous la conduite et l'encadrement de l'État. Par ailleurs, ils ont un fort ancrage social et sont attachés au terroir et à la famille. Avec cet important capital social, ils se positionnent en acteurs de type nouveau et se réclament comme faisant partie intégrale du territoire. Cette nouvelle approche d'origine endogène parce que continuité d'une pratique ancestrale et exogène et parce que re-conceptualisée par les politiques agricoles, vient se greffer sur les anciens systèmes pour impulser une rupture dans le *process* en rapport avec les objectifs visés dans le secteur agricole.

C'est d'ailleurs ce dans quoi semble s'inscrire un de nos enquêtés qui affirme en ces termes :

“Je suis fier aujourd’hui de te parler de mon métier. Je n’ai pas choisi d’être agriculteur, c’est l’agriculture elle-même qui m’a choisi, car je suis né dans une famille de paysans. Mon père avait ses terres qu’il cultivait et c’est tout naturellement que j’ai choisi la continuité en devenant producteur privé maintenant qu’il n’est plus de ce monde. Je peux dire que c’est cette activité qui me permet d’être autonome. Aujourd’hui je peux me soigner, payer la scolarisation de mes enfants, nourrir ma famille etc. à partir de l’agriculture”. (M.N.Th)

Cette nouvelle vague d'entrepreneurs agricoles est caractérisée par un sens accru des affaires doublé d'un certain opportunisme qui leur a permis de se positionner en acteurs économiques conscients. En effet, on peut constater une prise de conscience de la situation et des opportunités du milieu afin de s'impliquer davantage dans l'activité agricole et, dès lors, penser à une extension des surfaces exploitées. Cette option traduite en changement de valeurs s'explique par un besoin de réinventer les modes de production, de transformation et de distribution des produits agricoles dans un souci de durabilité et de pérennisation de l'activité économique. En fait, la vulnérabilité des systèmes agricoles et agroalimentaires mis en lumière par l'échec des politiques agricoles a conduit à une situation de rupture. Cette rupture a mis en évidence un besoin d'innovation pour renouveler le modèle économique et de production. Dans cette optique, on voit émerger à côté du privé encadré et légitimé par les dispositifs étatiques, une autre classe d'entrepreneurs « privés » avec des modes et logiques d'action particuliers

qui répondent tout autant aux préoccupations sociales et environnementales que les politiques publiques ne prennent pas forcément à bras le corps. Ceci démontre l'importance du secteur privé dans l'innovation et plus généralement dans la croissance économique des pays en développement (OCDE, 2005) au moment où la réduction des investissements publics à partir des années 1970 a eu comme effet l'augmentation des capacités d'innovation des petits exploitants.

(...) Depuis tout jeune, j'évolue dans l'agriculture et le commerce. À la fin de chaque hivernage, je retournais à mon activité de commerce de produits agricoles comme la tomate, l'oignon et la patate douce. C'est en 1982 que nous avons mis en place avec d'autres personnes le projet "Guem Yalla" et j'étais le président à l'époque. Nous avons commencé avec un financement de l'État, mais depuis le désengagement qui a été enclenché, nous œuvrons avec nos propres moyens, de notre propre initiative parce que nous avons vu toutes les opportunités que l'agriculture pouvait offrir et nous nous sommes positionnés dans ce sens (...) (B.D_Th).

Il ressort par ailleurs qu'au-delà des mécanismes de promotion par l'État des investissements privés, l'innovation entrepreneuriale traduite par l'engagement des acteurs du privé local n'est pas exclusivement liée aux activités publiques de recherche-développement (RD), mais qu'elle était répartie dans l'ensemble de l'économie. En effet, le démantèlement des soutiens publics a entraîné *de facto* une perte de l'influence des chefs de famille élargie, responsables de la gestion du disponible foncier familial et de la couverture des besoins alimentaires de la famille. Tout comme dans le bassin arachidier, l'effritement de l'autorité des chefs de famille a aussi été accentué par la multiplicité des activités non agricoles génératrices de revenus et l'émigration (Hathie & Ba, 2015). En effet, la crise agricole qui s'est traduite par une réduction considérable des productions et les politiques de libéralisation ont eu le don de booster le développement de la pluriactivité qui a contribué à élargir le territoire et le champ des opportunités économiques (Diouf, 2015). Ceci interpelle en conséquence sur le mode de mise en place et de conduite des opérations de planification. En effet, en plus de la construction et/ou de l'encadrement du système privé de tenure de la production agricole, des efforts supplémentaires doivent être fournis allant dans le sens de soutenir des modes émergeant de créativité entrepreneuriale. Ceci étant, entre le système né du dispositif étatique et la catégorie qui a émergé à partir de préoccupations socio-économiques d'acteurs à la base, l'innovation entrepreneuriale du secteur agricole pose les bases de la naissance d'un réseau d'acteurs aux ambitions particulières plutôt légitimées

par les dispositions de promotion de l'entrepreneuriat privé en vue d'atteindre l'autosuffisance.

Émergence d'un réseau d'acteurs arrimé à un système d'innovation

L'ensemble des facteurs contextuels au niveau national et local pour parler de la VFS a conduit les acteurs du milieu à une meilleure prise en considération des préoccupations du moment autour de l'agriculture comme urgence nationale et préoccupation économique. Pour mieux comprendre cette situation, il faudrait l'appréhender comme un système d'innovation dont le mécanisme tourne et/ou est facilité par des éléments tels que les régimes fiscaux, les réglementations, la législation, la culture et les comportements d'acteurs. Rajalahti *et al.* (2008) le définissent comme : « un réseau d'organisations, d'entreprises et d'individus produisant de nouveaux produits, de nouveaux processus, ou de nouvelles formes d'organisation mis en œuvre dans des activités économiques, et incluant les institutions et les politiques qui affectent leurs comportements et leurs performances ». La théorie de l'acteur-réseau permet de mieux comprendre le fonctionnement le fonctionnement des réseaux d'innovation qui lient entre eux un ensemble diversifié d'acteurs et d'objets avec lesquels ils interagissent au cours du processus de mise au point de l'innovation (Triomphe *et al.*, 2012). Dans le cas de la vallée du Sénégal, l'urgence a été de savoir comment passer d'une économie rurale administrée à une économie « cogérée » et « co-évaluée » par tous les acteurs et par la mise en place d'un mode de gouvernance plus démocratique impliquant l'adhésion et l'engagement effectif de tous les acteurs dans des processus transparents d'établissement des priorités, de prise de décision et d'évaluation d'impacts. Dès lors, dans une approche systémique en vue d'une transformation qualitative de l'agriculture afin de « produire plus et mieux », une rupture semble être consommée avec les approches dirigistes-productivistes pour mettre l'accent sur des approches plus participatives et décentralisées.

Partant de cette approche, l'on a une vision plus éclairée de l'innovation comme processus. En cela, Schumpeter (1842) la définissait déjà comme une invention ayant trouvé un marché. Comparativement, dans la VFS, cette invention structuro-organisationnelle ou plutôt cette nouvelle donne de l'agriculture (riziculture) a eu un facteur de déclic à savoir la crise alimentaire de 2008 qui a eu le don de concrétiser la rupture d'avec le système dirigiste productiviste de l'État qui connaissait plusieurs écueils.

Quand on prend la date référence de 2008, c'est-à-dire la crise alimentaire, c'est à partir de cette date que l'État du Sénégal a mis en place une politique qui va permettre d'atteindre l'autosuffisance en riz. À l'époque on parlait du PNAR et de la GOANA. En cette date, l'État avait mis beaucoup de moyens pour

permettre aux populations de relancer la production rizicole. Parmi les mesures prises, il y avait le désendettement : l'État a épongé les dettes des producteurs à la CNCAS. La distribution de groupes motopompes (GMP), des moissonneuses-batteuses etc. Cette approche a donné des résultats qui n'étaient pas fameux. C'est véritablement à partir de 2012 qu'on a tenu un conseil ministériel sur le riz, une innovation qui a constitué un déclic pour relancer le PNAR. Ce qu'il est important de souligner c'est qu'avant ce conseil, tous les acteurs de la filière ont été regroupés ici au CIFA pour faire le diagnostic. Les problèmes phares soulignés portaient essentiellement sur l'endettement, le manque d'aménagements, le problème de l'assurance agricole et le manque de matériel agricole (...). IDA_SAED_RB

Malgré les survivances du dirigisme étatique, cette prise de position rappelle la posture - pour ne pas dire la trajectoire - déjà édictée par la Banque mondiale en 2006. En effet, une innovation réussie ne peut que naître et/ou est souvent attribuée à l'existence de réseaux efficaces grâce auxquels les chercheurs et les entrepreneurs des secteurs public et privé ont collaboré, appris les uns des autres, partagé des ressources et réagi rapidement aux mutations des conditions économiques et techniques. État de fait qui ressort encore de cette démarche initiée par l'État en impliquant les parties prenantes pour poser les bases d'un système ou plutôt d'un réseau d'acteurs dont le mécanisme constituera le leitmotiv pour la transformation positive de l'agriculture. En effet, l'innovation est généralement conçue comme une bonne chose. Elle est associée à l'idée de progrès, de vie, de créativité et d'entrain (Alter, 2010).

Partant de là, l'orientation privée de l'entrepreneuriat agricole est ainsi vue comme le résultat d'ajustements réciproques, co-évolutifs et organiques entre l'objet de l'innovation et la société qui l'entoure, qui suivent une trajectoire non linéaire et imprévisible (Triomphe *et al*, 2012). Elle s'oppose ainsi à la routine et à l'ordre établi de trop longue date et elle bénéficie souvent d'un jugement de valeur positif. Les hommes politiques eux-mêmes affirment aujourd'hui vouloir innover ; cette affirmation leur permettant de se placer du côté du progrès économique, social, et de la créativité institutionnelle. Selon cette logique, on peut clairement entrevoir et analyser les diverses incitations et motivations qui poussent à innover, à entreprendre dans la riziculture et, inversement les obstacles et les différentes formes de résistance auxquels l'innovation est susceptible d'être confrontée au cours de son processus. En effet, la transformation d'une agriculture semi-artisanale à une agriculture semi-industrielle a fait naître une nouvelle forme d'acteurs

aux objectifs plus ou moins différents et qui interagissent pour donner un nouveau souffle à l'agriculture.

En grandissant et vu les difficultés auxquelles nos parents, premiers attributaires de parcelles étaient confrontés et que nous commençons à subir, nous nous sommes dit qu'il fallait changer la façon de faire. C'est ce qui nous a conduits à nous organiser afin de moderniser notre activité, mais aussi de nous renforcer mutuellement afin de bénéficier des fruits de notre labeur (...).
S_D_Th.

L'émergence de ces réseaux d'acteurs met en évidence le rôle central des médiateurs à savoir tous les acteurs qui présentent les compétences et la puissance nécessaires pour dégager une position commune entre les parties prenantes sur les significations et les interprétations dans le cadre d'un processus de traduction qui fait partie intégrante du processus d'innovation. La Figure 1 met en exergue la pluralité des acteurs du secteur rizicole dans leurs différentes composantes ainsi que les niveaux d'implication et d'interaction systémique au cœur de la filière dans la vallée du fleuve Sénégal.

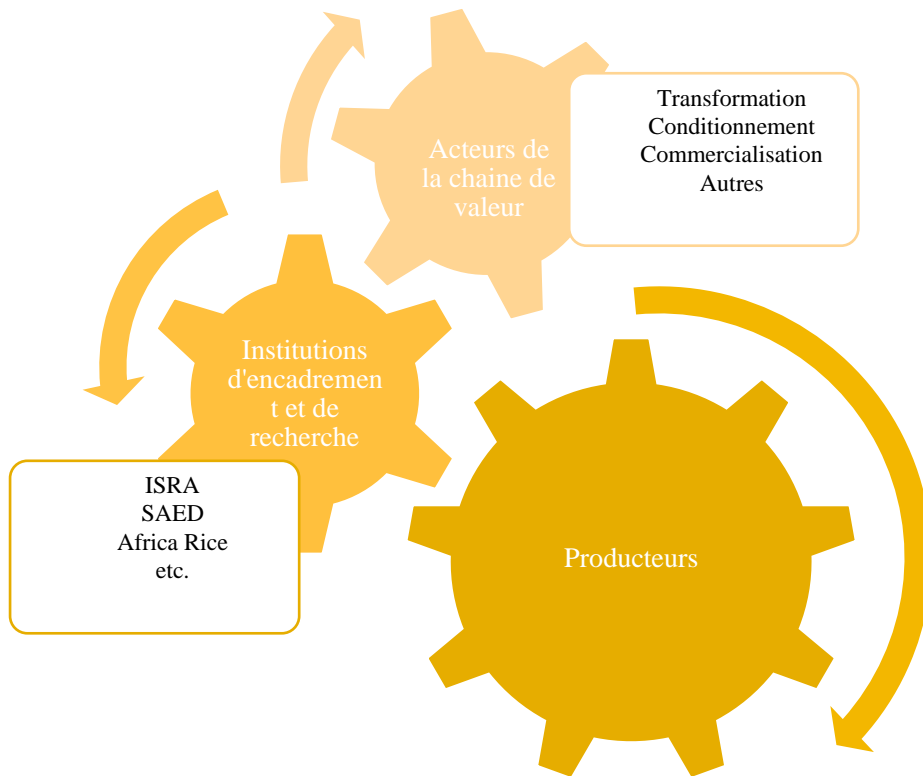


Figure 1. Dynamisme du système d'acteurs de la filière riz

Le nouveau souffle insufflé à la production rizicole émerge à la faveur d'une interaction dynamique et ouverte entre les acteurs étatiques (SAED et ISRA principalement) d'une part, et les acteurs locaux qui interviennent dans la production, la transformation, le conditionnement, la distribution et la consommation d'autre part. Ce qui permet de tirer parti des connaissances disponibles les plus appropriées. Cette nouvelle donne ainsi mise en lumière élude clairement la dimension systémique de l'agrobusiness comme innovation agricole à visée transformatrice et modernisatrice.

Agrobusiness dans la vallée du Sénégal : trajectoire d'une innovation

Aborder l'agrobusiness dans la Vallée du fleuve Sénégal, c'est surtout faire état de la rupture opérée dans l'agriculture locale qui passe de l'autosubsistance à une option productiviste/ sociale et fondamentalement capitaliste. Par ailleurs, cette intervention traduit un dynamisme particulier qui s'étend sur plusieurs décennies et est mis en lumière par l'augmentation importante des rendements et de la production par actif. Cet état de fait met en lumière une trajectoire d'innovation en trois étapes dont les deux premières sont relativement antinomiques même si elles peuvent se rejoindre dans certains contextes du fait de verrouillages (lock-in) qui les affectent, cette opposition renvoyant à une vision différente de l'avenir de l'agriculture (Requier-Desjardins, 2012).

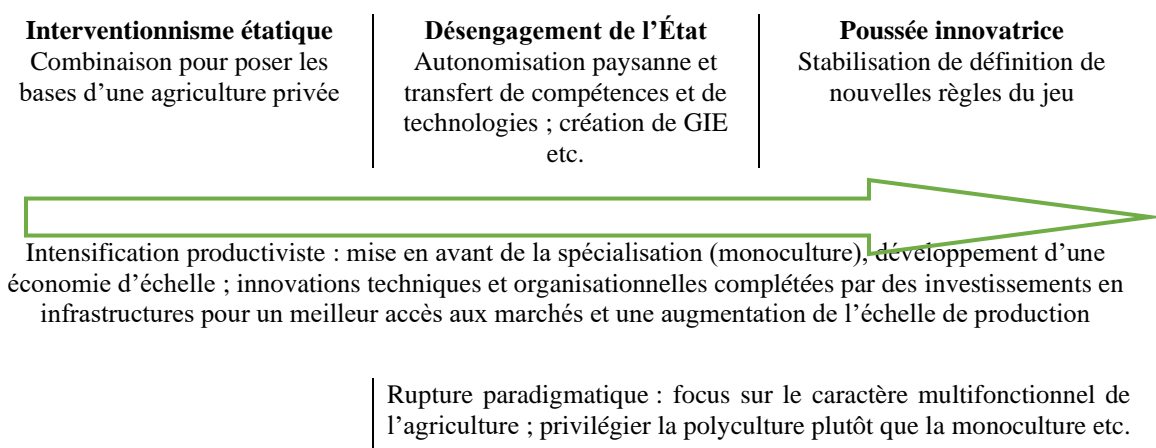


Figure 2. Trajectoire séquentielle du développement de l'agrobusiness dans la vallée du fleuve Sénégal

Les trois grandes séquences de développement de l'agrobusiness dans la vallée du fleuve Sénégal sont illustrées dans la figure 2 qui redessine la trajectoire d'innovation agricole.

Entre le constat d'impuissance face à la situation chaotique de l'agriculture et l'intégration dans le milieu social d'une nouvelle méthode de production qui soit inclusive et bénéfique pour la localité, une nouveauté d'ordre différent est conçue et émerge. Elle représente alors l'articulation entre deux univers. Celui de la découverte, qui se caractérise par une certaine indépendance vis-à-vis des contraintes externes, et celui de la logique de marché et/ou d'usage social, qui représente le moyen de tirer profit des inventions, de la nouveauté.

Il convient tout de même de souligner que le processus de développement de l'innovation fait toujours l'objet de « séquences », de situations qui représentent des moments distincts (Alter, 2010). En effet, trois séquences principales concernent le développement des investissements privés dans l'agriculture au sein de la VFS. Dans un premier temps et parallèlement à l'intervention de l'État, quelques individus marginaux du point de vue du circuit économique dominant organisé et supervisé par l'État, tentent des combinaisons routinières et parfois risquées pour poser les bases d'une agriculture privée, autonome et capable de répondre convenablement aux besoins du marché. Le deuxième temps fait davantage écho à la situation confuse dans le sillage du désengagement de l'État. En effet, quand pour accompagner l'autonomisation paysanne et acter le transfert de compétences à la base, l'État avait fini de théoriser l'attractivité de la formalisation autour des GIE. Laquelle organisation révélait l'évidence de certains avantages rendus possibles par l'éventualité du financement de la banque et de toute autre institution financière. C'est dans cette phase que l'on observe le chaos qui a suivi du fait du mimétisme qui a permis aux GIE d'essayer non pas pour créer de nouvelles dispositions, mais, plutôt reproduire les dispositions initiales. Cette phase violente dans son approche a eu le don de bouleverser les équilibres, tant du point de la répartition des richesses que des systèmes de financement. La réduction du mimétisme et de la poussée innovatrice est, elle, caractéristique du troisième temps. Dans cette étape, la stabilisation de la situation se caractérise par la définition progressive de nouvelles règles du jeu. Chacune des séquences identifiées est habitée de formes d'interaction et de règles sociales spécifiques (Alter, 2010).

Conclusion

Le processus de mise en place de l'agrobusiness a commencé dans la Vallée du fleuve Sénégal avec la révolution agraire qu'a connue la région durant les années 1970. En effet, le passage d'une agriculture traditionnelle de décrue à une agriculture irriguée plus intensive a été accompagné par un vaste programme d'aménagements hydro-agricoles et électriques afin de développer la culture irriguée. À partir de là, compte tenu de son potentiel

élevé de production, la région de la Vallée du fleuve a vite été priorisée dans les politiques de sécurité alimentaire afin d'en faire le nouveau grenier du pays. Il s'agissait aussi de lutter contre la montée de la pauvreté et de la précarisation des ménages liées aux politiques d'ajustement structurel, à la sécheresse et à la dégradation des ressources productives. En effet, l'émergence de l'agrobusiness en tant qu'innovation agricole est survenue dans un contexte de désengagement de l'État au profit des organisations rurales. Elle est aussi le résultat de politiques de sécurisation foncière qui ont permis à beaucoup d'acteurs privés d'investir dans la zone. La promotion de l'entrepreneuriat privé est donc intimement liée aux besoins de modernisation de la principale activité de production de la région en l'occurrence la riziculture afin de contribuer aux efforts nationaux d'autosuffisance alimentaire.

Le passage d'une vision agricole fondée sur une politique dirigiste à une vision agro-industrielle qui met en avant les initiatives privées a mis en exergue le rôle des réseaux d'acteurs (agriculteurs, entrepreneurs privés et institutions étatiques) dans la mise en œuvre de l'innovation. Leur développement ne peut être analysé seulement comme une adaptation aux contraintes structurelles de l'agriculture traditionnelle mais surtout comme une organisation collective à visée transformatrice. Eggers & Singh (2009) de noter qu'ils dépassent le cadre de simples "partenariats". L'innovation traduite par l'agrobusiness comme modèle de production est bien un processus articulé selon des séquences. Et Alter (2010) de nous dire que ce processus pour ne pas dire cette trajectoire obéit à deux lois principales : celle de l'existence de réseau d'influence et celle de l'inversion des normes.

References:

1. ANSD/Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis (2015). Situation économique et sociale régionale 2013, 173p.
2. Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*. Presses Des Mines, 304p.
3. Alter, N. (2010). *L'innovation ordinaire*. Quadrige/PUF, 3e éd., 296 p.
4. Bruckmann, L. (2018). Crue et développement rural dans la vallée du Sénégal : entre marginalisation et résilience, *Belgeo*, n°2, 25p.
5. Diop, O. (2008). Les organisations de producteurs agricoles au Sénégal. In *Les organisations interprofessionnelles agricoles au Sénégal. De nouveaux outils de régulation des marchés ?* Bureau d'analyses macro-économiques de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra-Bame), Dakar, pp. 39-46.

6. Diouf, I. F. (2015). Agriculture familiale et enjeux fonciers dans la vallée du Sénégal, *Editions Universitaires Européennes*, 300p.
7. Diouf, M. (1992). La crise de l'ajustement, *Politique africaine*, n°45, pp 62-85
8. Eggers, B., & Singh, S. (2009). *The Public Innovators Playbook; Nurturing bold ideas I, government* HARVARD Kennedy School, Washington DC. 164p.
9. Hathie, I., & Ba C. O. (2015). Diversification des activités. Entre stratégies de survie et d'accumulation, In : *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*, Quae, pp. 195-212
10. Hathie, I., & Ba, C.O. (2014). Diversité et dynamique des agricultures ouest africaines : illustrations concrètes des mutations en cours. In : *club Déméter. Le Déméter 2014 : dossier agricultures africaines*. Paris, pp. 115-124
11. Hazell, P. (2014). Repenser le rôle des petites exploitations agricoles dans les stratégies de développement, *Point de vue*, n°2, 26p.
12. Le Roy, X. (2011). Crédit et production agricole dans la vallée du fleuve Sénégal, IRD multigr, 12p.
13. Le Roy, X. (2009). Pauvreté et accès à l'eau dans la vallée du Sénégal : In *Eaux, pauvreté et crises sociales*, IRD Editions, pp. 231-250
14. Niang, A. (2011). Aménagements du Lac de Guiers de 1824 à l'achèvement des grands barrages du fleuve Sénégal : Prospective géographique, *Climat et développement*, n°12, pp. 27-38
15. PRDI 2013-2017 de Saint-Louis. Perspectives de développement régional. Vers le pôle de territorial agro-alimentaire émergent, version finale, 80p.
16. Quivy, R. et Campenhoudt, L.V. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod, 4e éd, 287p.
17. Rajalahti, R., Janssen, W., & Pehu. (2008). Agricultural Innovation Systems: From Diagnostics toward Operational Practices, *Agriculture and Rural Development*, Discussion Paper, 38p.
18. Requier-Desjardins, D. (2012). Innovations et insertion sociale, réduire la vulnérabilité des populations rurales : In *Apprendre à innover dans un monde incertain. Concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation*, Quae, pp. 97-117
19. Sall, M.T., Chopart, J-L., Diop, P., Seck, M., Fall, A., Kane, A., Tychon, B., & Wellens, J. (2019). L'agrobusiness : un rôle majeur en gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et en nexus eau-énergie-alimentation
20. Seck, S. M., Lericollais, A., & Magrin, G. (2009). L'aménagement de la vallée du Sénégal. Logiques nationales, crise et coopération entre

- les Etats riverains : In *Des fleuves entre conflits et compromis. Essais d'hydropolitique africaine*, Karthala, pp. 31-76.
21. Sène, I. (2007). De l'agriculture familiale à l'agrobusiness : le cas du Sénégal, *Recherches internationales*, n°80, pp. 91-102
 22. Soullier, G., Moustier, P., Bourgoin, J., & Ba, A. (2018). Les effets des investissements d'agrobusiness sur les agriculteurs familiaux. Le cas de la vallée du fleuve Sénégal, *Economie rurale*, n°366, pp. 61-79.
 23. Triomphe, B. & Rajalahti, R. (2012) in *Apprendre à innover dans un monde incertain. Concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation*, Quae, pp. 41-62.
 24. Zoundi, J.S., Hitimana L., Hussein, K., (2005). Economie familiale et innovation agricole en Afrique de l'Ouest : vers de nouveaux partenariats. Documents de synthèse, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 106p.